

Animateur Démarche Prévention des TMS (ADPTMS)

Durée: 6,5 jours / 45,30 heures **Tarif**: 3500 € HT (par animateur)

Formation en présentiel – Groupe de 5 à 8 personnes

Réf: RGPR20

Public

Personne identifiée par l'entreprise comme animateur de la démarche, Animateur sécurité environnement, préventeur, Manager.

Animation:

ETHIC Ergonomie Ergonome Européen Eur.erg® et formateurs certifiés INRS & TMS PROS.

PRE REQUIS:

Valider l'e-formation avant le J1. INRS : Acquérir les bases en prévention des risques professionnels

Organisation : journées 2024 en salle :

J1: 11/04 J2: 12/04 J3: 12/06 J4: 13/06

J5 : 11/10 (FIN)

Les 3 x ½ journées d'accompagnements à sélectionner parmi les dates ci-après :

Accompagnement 1:

S21: 23/05, 24/05 – S22: 29/05, 31/05.

Accompagnement 2:

(S27:03/07, 05/07 – S28:10/07, 12/07.

Accompagnement 3:

(S36:05/09,06/09-S37:11/09,13/09

Une demi-journée de clôture sera animée par la CARSAT et la CSM en présence des dirigeants et des animateurs de la démarche de prévention des TMS :

> <u>La date sera communiquée</u> <u>ultérieurement.</u>

Lieu:

Les sessions de formation J1 à J5 se dérouleront à l'AFPI Etudoc Annecy le Vieux

Horaires

08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Contact

Objectifs

- Comprendre les sources et la nature des TMS
- Elaborer un projet de prévention
- Piloter un projet de prévention TMS
- Pérenniser la démarche

Programme

JOUR 1: Accueil des personnes (animateurs).

Se situer dans le programme TMS pros

Animer un projet de prévention des TMS

Maîtriser les différentes étapes du projet de prévention des TMS

Etablir un plan d'information et de communication.

JOUR 2:

Conduire la démarche de prévention des TMS dans l'entreprise.

Réaliser un état des lieux des TMS

Identifier le risque TMS;

Proposer des critères d'évaluation et de résultat du projet ;

Organiser et animer des réunions d'information et de sensibilisation.

Accompagnement terrain 1 : Animer un projet de prévention des TMS

IOUR 3:

Identifier les déterminants de l'activité à l'origine des risques de TMS; Identifier les facteurs de risques de TMS et de les mettre en lien avec leurs déterminants; Utiliser une méthode et des outils de dépistage des facteurs de risques de TMS; Mettre en œuvre une analyse de situation de travail par l'observation et l'entretien avec les salariés.

JOUR 4:

Mettre en œuvre une analyse de l'activité ;

Réaliser une démarche de hiérarchisation des risques selon des critères déterminés ;

Organiser et animer des groupes de travail avec des salariés aux différentes étapes de la démarche de prévention ;

Conduire la démarche de prévention des TMS dans l'entreprise.

Accompagnement terrain 2 : Conduire la démarche de prévention des TMS dans l'entreprise

Accompagnement 3 : Conduire la démarche de prévention des TMS dans l'entreprise - Analyses des situations de travail et plans d'actions

JOUR 5:

Chaque stagiaire fait un retour sur le parcours réalisé depuis le début de la démarche en présentant son projet (où ils en sont, ce qui s'est bien passé, les difficultés, les régulations, et la suite).

Cette présentation fait partie de l'apprentissage de présentation devant un auditoire.

Modalités pédagogiques

Modalités pédagogiques :

Apports d'expérience. Documents remis : support de cours.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, accompagnement par le référent AFPI

Evaluation et validation :

Evaluation de type QCM - Questionnaire de satisfaction Attestation de fin de formation

